COMMUNIQUE DE PRESSE

CASH & MORNINGSTAR FUND SUMMIT 2007

Bruxelles, 24 janvier 2007 – Aujourd'hui se tient à Bruxelles pour la première fois le « Cash and Morningstar Fund Summit ». Cet événement rassemble des gestionnaires de fortune et de fonds de pension, des private bankers, des CFO et des CEO autour des tendances et défis actuels dans le secteur. Ce sommet se clôturera par la remise des Fund Awards.

BEAMA se félicite de l'initiative de Cash and Morningstar qui organise ce Fund Summit 2007. Cet événement ne peut en effet que contribuer au rayonnement international de l'asset management et du private banking opérés en Belgique. Le fait qu'un bureau réputé comme Morningstar prête son concours à une telle manifestation est en outre un gage de qualité.

Dans le cadre de la promotion du rôle de la Belgique en tant que centre d'expertise financier, le développement de l'asset management et du private banking représente un atout fondamental. La gestion de fortune contribue en effet au développement des moyens d'épargne, lesquels peuvent à leur tour être utilisés pour remplir un rôle socio-économique positif : par le truchement des actions, il est par exemple possible de fournir du capital à risque et les obligations peuvent être utilisées par l'investisseur pour se constituer une pension de sa propre initiative, apportant ainsi sa contribution face au problème du vieillissement de la population.

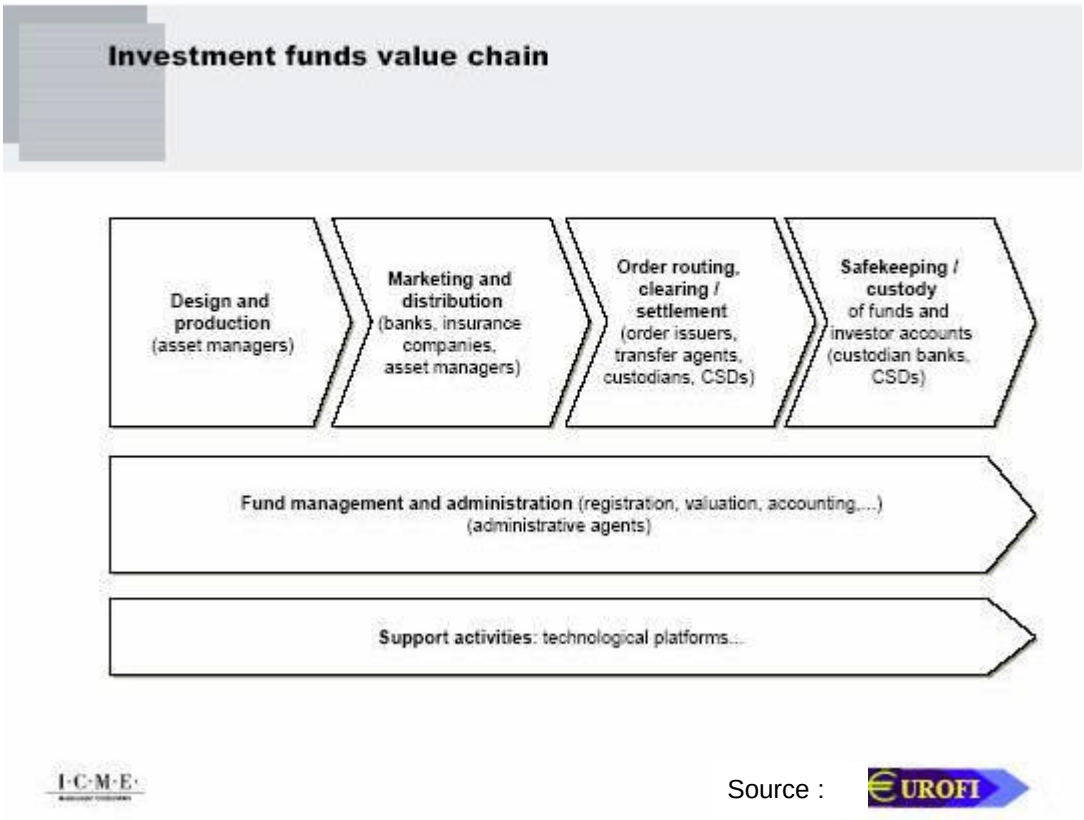
BEAMA établit la subdivision suivante concernant l'asset management ou la gestion de fortune :

- la gestion, la distribution et le traitement administratif des OPC (organismes de placement collectif);
- la gestion institutionnelle;
- la gestion pour le compte de la clientèle privée;
- le conseil en placements.

Pour n'être pas la plus importante d'Europe, la place financière belge y occupe malgré tout une position de force compte tenu de la taille de notre pays. Le total des actifs en asset management pour les clients belges et étrangers s'élevait à 451,2 milliards d'euros fin 2005, contre 362,3 milliards d'euros fin 2004. Selon une étude publiée en juin de l'an dernier, les 5 principaux asset managers ayant leur siège social en Belgique représentent pas moins de 320 milliards d'euros en gestion de fortune ! Dans le top 100 des asset managers opérant sur le marché européen, on retrouve trois gestionnaires de fortune belges, plus précisément aux places 73, 80 et 88.

Pour bien comprendre le rôle de l'industrie de l'asset management, il faut aussi savoir que celle-ci s'accompagne d'un clustering de "services secondaires" : nous songeons à cet égard non seulement à la gestion financière proprement dite, à l'analyse et à l'environnement IT créé pour cette gestion, mais assurément aussi aux relations importantes avec la fonction de gestionnaire, au clearing et settlement et à la commercialisation internationale.

Rue Ravenstein 36 Boîte 5, B-1000 Bruxelles
Tél. + 32 2 507 69 70 – Fax + 32 2 507 69 79 – info@beama.be
BEAMA est le nom commercial de l'Association belge des Asset Managers



L'asset management en Belgique peut se prévaloir d'un riche passé d'expertise dans le domaine de la gestion de fonds de placement. Il se caractérise par des produits novateurs, la présence de «skills & talents » et un cadre réglementaire efficace. Le marché belge des fonds de placement connaît aussi une dynamique marquée : en dix ans de temps, la part des fonds dans le patrimoine financier des ménages a pratiquement doublé, passant de 8,7 % à 16,9 %, et l'actif net investi sur le marché belge a quadruplé !

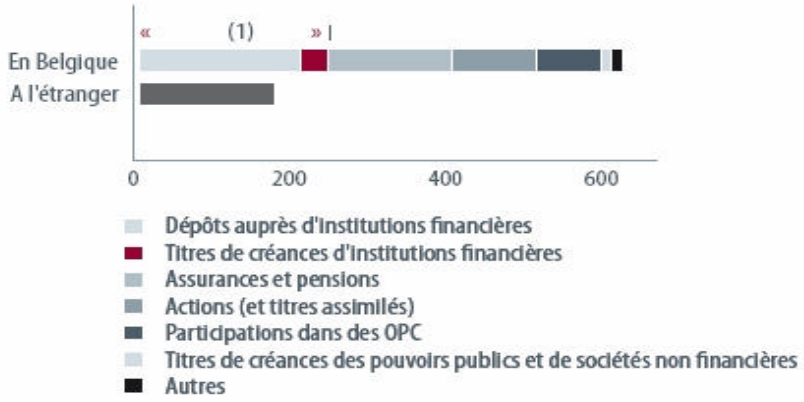
L'intensification de la désintermédiation du secteur financier dans le cadre du financement de la croissance économique, la modification dans la composition des moyens d'épargne en faveur de l'industrie des fonds, l'unification progressive des marchés financiers et le renforcement des activités des investisseurs internationaux sont autant de facteurs qui expliquent ce décollage.

Josette Leenders
Secrétaire-Général
BEAMA

Hugo Lasat
Président
BEAMA

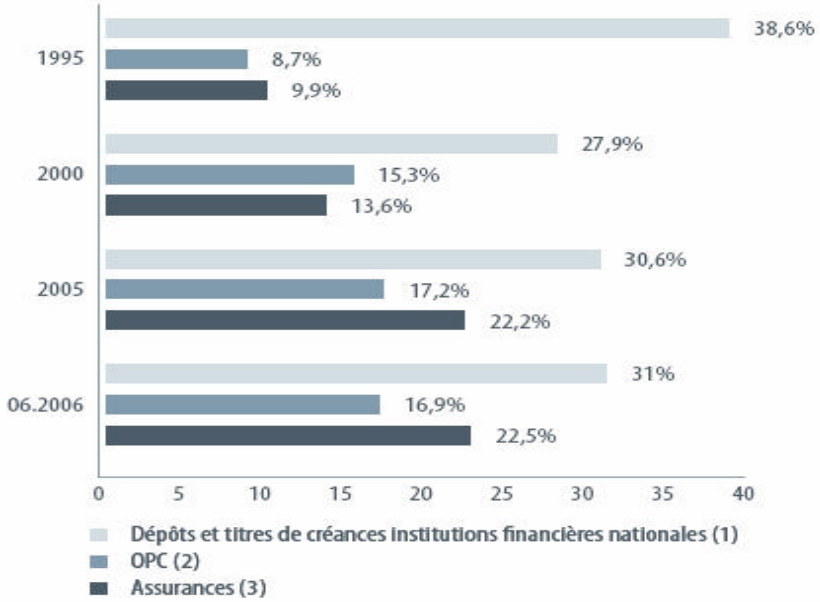
Coordination des contacts avec la presse :
Febelfin
Marina De Moerlooze
Tél 02 507 69 99
Fax 02 507 68 68
GSM 0495 59 69 99
marina.demoerlooze@febelfin.be

Patrimoine financier brut des ménages belges (en milliards d'EUR, fin juin 2006)



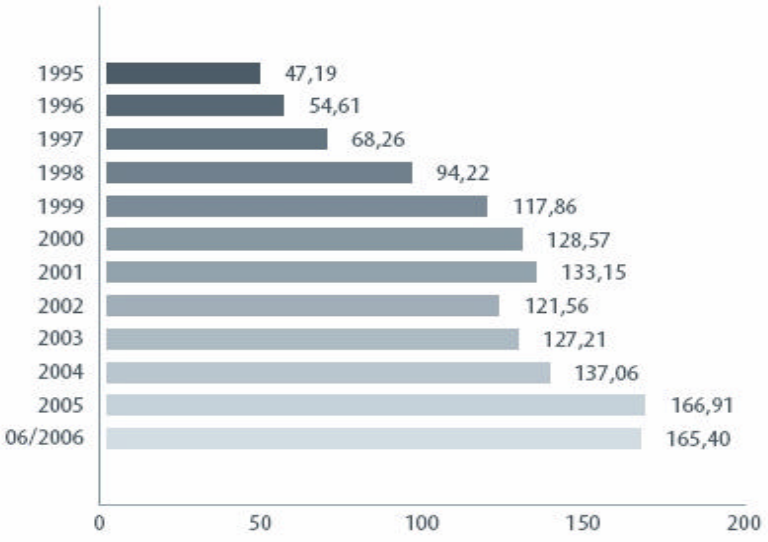
Source : Calculs Febelfin sur données BNB.
(1) Total des actifs financiers des ménages auprès des institutions financières belges sous la forme de dépôts et de titres de créances émis par ces institutions.

Part dans le patrimoine financier brut des ménages belges respectivement des dépôts auprès d'institutions financières nationales (titres de créances inclus), participations OPC et actifs d'assurances (en % du total du patrimoine financier, fin 1995, 2000, 2005 et juin 2006)



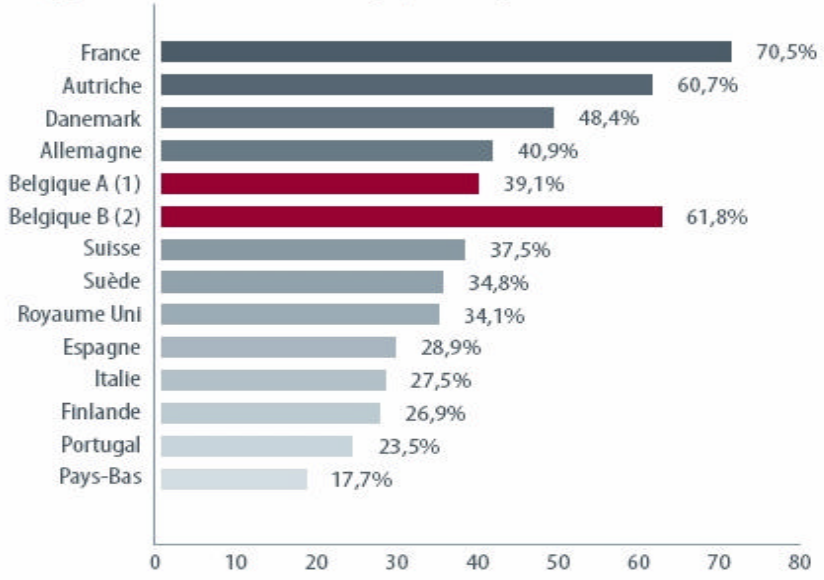
Source : Calculs Febelfin sur données BNB.
(1) L'ensemble d'une part des dépôts détenus auprès des institutions financières nationales et d'autre part des titres, à l'exception des actions émises par ces institutions et détenues par les ménages belges.
(2) Participations dans des OPC.
(3) Réserves techniques pour les assurances (en particulier pour les assurances pension et vie).

Actif net des OPC de droit belge et étranger diffusés publiquement en Belgique (1) (fin de période, en milliards d'EUR)



Source : BEAMA (Febelfin).
(1) Hors fonds de fonds.

Actif net des OPC de droit national par rapport au PIB dans divers pays européens (en %, fin 2005)



Source : BEAMA (Febelfin).
(1) Uniquement les OPC de droit belge.
(2) Le marché belge complet des OPC, c'est-à-dire le total d'une part des OPC de droit belge et d'autre part des OPC de droit étranger commercialisés en Belgique.